

**NOTE**

Ce procès-verbal pourrait être modifié lorsqu'il sera soumis pour approbation lors de la prochaine séance du conseil.

**MUNICIPALITÉ DES CÈDRES  
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**9 avril 2024**

**PROCÈS-VERBAL**

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 9 avril 2024 à 19h30 à l'Hôtel de ville sis au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres (Québec), J7T 1A1

**Sont présents :**

Les conseillers Julie Paradis, Lyndsay Simard, Michel Proulx, Marcel Guérin, Jacques Bouchard, formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Bernard Daoust

**Est absent :**

Le conseiller, Loïc Dewavrin

**Sont également présents :**

Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier agissant à titre de secrétaire de la séance

Chantal Tremblay, directrice de l'accueil et des communications citoyennes

Le président informe également les personnes présentes que la séance est captée de façon audio et vidéo et que l'enregistrement sera disponible en différé sur le site internet de la Municipalité.

***Première période de questions aux citoyens (15 minutes maximum) :  
19h31 à 19h45***

**2024-04-113 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 avril 2024**

Il est proposé par Julie Paradis  
Appuyé par Lyndsay Simard  
Et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 avril 2024 comme suit:

L'ordre du jour se lit comme suit :

**1. Ordre du jour**

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 avril 2024

**2. Procès-verbaux**

2.1 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 mars et de la séance extraordinaire du 27 mars 2024

**3. Affaires financières**

3.1 Acceptation des comptes du 14 mars au 10 avril 2024

3.2 Paiement de factures, décomptes progressifs et autre

3.2.1 Groupe Mécano inc. : paiement du décompte progressif numéro 7 – construction de dispositifs de traitement du fer et du manganèse / projet au sable vert

3.2.2 Plomberie Lecomte Inc. : dépôt du certificat d'acceptation provisoire des travaux et paiement du décompte progressif numéro 12 (libération partielle de la retenue contractuelle) dans

le cadre du contrat de la fourniture, l'installation et l'entretien de compteurs d'eau

- 3.3 Demandes de subventions, financement et autres
  - 3.3.1 Club Optimiste Les Cèdres : demande de financement et autres pour la tenue de l'encan annuel
  - 3.3.2 Maïka Rousseau : 2e demande de subvention pour l'année 2024 dans le cadre de la Politique de subvention à l'élite – volet sportif
  - 3.3.3 Tristan Larivière : demande de subvention dans le cadre de la Politique de subvention à l'élite – volet sportif
- 3.4 Octroi d'une enveloppe budgétaire pour la programmation du système de supervision central et l'achat d'équipement pour le logiciel de télégestion « Topkapi » pour les stations de pompage d'égout et d'aqueduc

#### **4. Urbanisme, Environnement et Gestion du territoire**

- 4.1 Demande de dérogation mineure : 112, rue Leroux (lot 6 425 853) / agrandissement d'une résidence isolée et construction d'une galerie
- 4.2 Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) : demandes acceptées
  - 26, rue de l'Hôtel-de-Ville – nouveau garage détaché en cour arrière – lot 2 048 218
  - 903, chemin du Fleuve – agrandissement en cour avant – 2 045 921
  - 686, chemin Saint-Grégoire – nouvelle construction
  - 2042 chemin du Fleuve – ajout d'un balcon en façade avant et modification de la fenestration
  - 1220 chemin Saint-Dominique - 2 047 612 – nouvelle construction pour agriculteur

#### **5. Règlements municipaux**

- 5.1 Avis de motion - règlement numéro 440-1-2024 modifiant le règlement numéro 440-2019 constituant un Conseil local du patrimoine afin d'ajouter une allocation pour les membres non élus
- 5.2 Adoption du règlement numéro 473-1-2024 modifiant le règlement numéro 473-2021 relatif à l'installation et l'utilisation des compteurs d'eau
- 5.3 Adoption du règlement numéro 511-2024 relatif à la division du territoire de la Municipalité des Cèdres en six districts électoraux
- 5.4 Dépôt du rapport argumentaire relatif à la division du territoire de la Municipalité des Cèdres en six districts électoraux

#### **6. Affaires municipales**

- 6.1 Fédération canadienne des municipalités : résolution - déficit du financement fédéral de l'infrastructure par rapport à la croissance démographique
- 6.2 Politique relative à l'installation d'une zone de ralentissement et autres dispositifs
- 6.3 Politique de subventions aux citoyens pour activités sportives : modification
- 6.4 Politique relative au traitement des membres citoyens du Comité consultatif d'urbanisme : modification pour « Politique relative au traitement des membres citoyens du Comité consultatif d'urbanisme et des membres non élus du Conseil local du patrimoine »

## **7. Affaires juridiques et greffe**

- 7.1 Dépôt de certificats du greffier-trésorier suivant la tenue d'une procédure de registres

## **8. Ressources matérielles et immobiliers**

- 8.1 Groupe Conseil CHG Inc. : proposition de services professionnels / étude d'option supplémentaire (option 7) pour le projet de réfection d'un tronçon du chemin du Fleuve
- 8.2 Chevrolet Buick GMC de Valleyfield : acquisition d'un véhicule Chevrolet Colorado 2024 pour le Service de l'urbanisme et le Service des loisirs, culture et de la vie communautaire
- 8.3 L'Arsenal : fourniture et installation de plaques dorsales et harnais / mise à niveau des appareils respiratoires autonomes
- 8.4 Groupe Sûreté inc. : mandat pour un service de patrouille et d'application de certains règlements municipaux pour la saison estivale 2024

## **9. Ressources humaines**

- 9.1 Fin d'emploi de l'employé numéro 308
- 9.2 Démission de Julie Provost, adjointe de direction et conseillère en ressources humaines
- 9.3 Embauche de Sarah Rozon à titre d'inspectrice municipale au Service de l'urbanisme / poste permanent et à temps plein

## **10. Loisirs, culture et vie communautaire**

- 10.1 Commission des transports du Québec : désignation d'un signataire dans le cadre de la demande de permis pour le transport maritime de passagers

## **11. Service de sécurité incendie**

*Aucun point*

## **12. Services techniques et infrastructures**

- 12.1 Entente de travaux municipaux – Marc-André Cousineau Inc.
  - 12.1 Autorisation de signature de l'entente relative à des travaux municipaux
  - 12.2 Désignation des ingénieurs pour la préparation des plans et devis et surveillance des travaux
- 12.2 Gest-eau : acceptation de l'ordre de changement numéro SR-OC-001 / projet de construction de dispositifs de traitement du fer et du manganèse / projet au sable vert

## **13. Divers et correspondance**

### **Période des questions aux citoyens**

### **Parole au Conseil**

### **Levée de la séance**

**Adopté à l'unanimité**

**2024-04-114 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 mars et de la séance extraordinaire du 27 mars 2024**

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 mars et de la séance extraordinaire du 27 mars 2024 et renoncent à leur lecture;

Il est proposé par Jacques Bouchard  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 mars et de la séance extraordinaire du 27 mars 2024 soient adoptés le tout en conformité du Code municipal.

**Adopté à l'unanimité**

**2024-04-115 Acceptation des comptes du 14 mars au 10 avril 2024**

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Julie Paradis  
Et résolu

QUE le Conseil municipal approuve le paiement des comptes du 14 mars au 10 avril 2024 inscrit au journal des déboursés et tel que détaillé sur les listes des comptes à payer dûment déposées aux membres du Conseil;

| FONDS D'ADMINISTRATION                                    | MONTANT PAYÉ  |
|---|---------------|
| ▪ Paiements (par chèques, dépôts directs, débits directs) | 227 978.90\$  |
| ▪ Salaires versés – paies numéros 9 à 13 -2024            | 274 441.46 \$ |
| ▪ Contribution de l'employeur                             | 65 339.54 \$  |

QUE le Conseil municipal autorise le greffier-trésorier à effectuer les paiements requis pour les différents fonds.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2024-04-116 Groupe Mécano inc. : paiement du décompte progressif numéro 7 – construction de dispositifs de traitement du fer et du manganèse / projet au sable vert**

*Projet numéro 2021-600-05*

ATTENDU la résolution numéro 2022-12-532 octroyant à Groupe Mécano inc. le contrat pour la construction de dispositifs de traitement du fer et du manganèse / projet au sable vert ;

ATTENDU le dépôt et l'approbation du décompte progressif numéro 7 pour les travaux exécutés jusqu'au 23 février 2024 ;

ATTENDU l'approbation de paiement dûment signée par les parties ;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 7 au montant de 657 845.55\$ (taxes en sus) à Groupe Mécano inc. relatif au contrat pour la construction de dispositifs de traitement du fer et du manganèse / projet au sable vert ;

QU'une retenue contractuelle de 10% au montant de 73 093.95\$ (taxes en sus) est appliquée audit décompte.

**Adopté à l'unanimité**

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au règlement d'emprunt numéro 491-2022 (financement à long terme d'activités d'investissements) pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2024-04-117 Plomberie Lecomte Inc. : dépôt du certificat d'acceptation provisoire des travaux et paiement du décompte progressif numéro 12 (libération partielle de la retenue contractuelle dans le cadre du contrat de la fourniture, l'installation et l'entretien de compteurs d'eau**  
*Projet numéro 2020-600-03*

ATTENDU la résolution numéro 2021-12-478 octroyant à Plomberie Lecomte Inc. le contrat pour la fourniture, l'installation et l'entretien des compteurs d'eau ;

ATTENDU le dépôt du certificat d'acceptation provisoire des travaux ;

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 12 (libération partielle de la retenue – 50%) pour les travaux exécutés jusqu'au 22 mars 2024 ;

ATTENDU l'approbation de paiement dûment signée par les parties ;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Jacques Bouchard  
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 12 (libération partielle de la retenue contractuelle - 50%) au montant 16 376.14\$ (taxes en sus) à Plomberie Lecomte Inc. pour la fourniture, l'installation et l'entretien de compteurs d'eau.

**Adopté à l'unanimité**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au règlement d'emprunt numéro 473-2021 pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier

### **2024-04-118 Club Optimiste Les Cèdres : demande de financement et autres pour la tenue de l'encan annuel**

ATTENDU QUE le Club Optimiste Les Cèdres sollicite la participation de la Municipalité pour la tenue de l'encan annuel qui se déroulera les 4 et 5 mai 2024 ;

ATTENDU QUE le Club Optimiste est autonome dans la gestion de son événement ;

ATTENDU QUE le Club Optimiste souhaite bénéficier de soutien municipal en infrastructure, logistique, promotionnel et financier pour couvrir des frais inhérents à la tenue de l'événement ;

ATTENDU la volonté de la Municipalité de soutenir les activités sportives, culturelles et communautaires sur son territoire ;

Il est proposé par Lyndsay Simard  
Appuyé par Julie Paradis  
Et résolu

QUE la Municipalité soutienne la tenue de l'encan annuel du Club Optimiste Les Cèdres de la façon suivante :

- Prêt de matériel
- Main-d'œuvre - vendredi – 8 heures (2 employés)
- Main-d'œuvre – dimanche – 4 heures (1 employé)
- Véhicules municipaux de type camionnette (3)
- L'utilisation du dôme à sel et de la cour du garage municipal

QUE le Conseil municipal octroie une subvention discrétionnaire de 2 505\$ (taxes en sus) pour soutenir les frais de location d'un chapiteau de dimension 30x40 pieds pour l'espace réservé à la Maison des Jeunes Les Cèdres ainsi qu'un conteneur à déchets de 40 verges.

**Adopté à l'unanimité**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2024-04-119 Maïka Rousseau : 2<sup>e</sup> demande de subvention pour l'année 2024 dans le cadre de la Politique de subvention à l'élite – volet sportif**

ATTENDU la demande de subvention à l'élite pour Maïka Rousseau, membre de l'équipe Notorious niveau 7 du Club des Flyers All Starz de Pierrefonds;

ATTENDU QUE Maïka Rousseau participera au championnat du monde qui aura lieu du 25 avril au 1<sup>er</sup> mai prochain à Orlando en Floride;

ATTENDU QUE la demande de subvention s'inscrit dans la Politique de subvention à l'élite / volet sportif;

Il est proposé par Jacques Bouchard  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

DE VERSER une 2<sup>e</sup> subvention de 250\$ pour l'année 2024 à Maïka Rousseau conformément à la Politique de subvention à l'élite / volet sportif.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2024-04-120 Tristan Larivière : demande de subvention dans le cadre de la Politique de subvention à l'élite – volet sportif**

ATTENDU la demande de subvention à l'élite pour Tristan Larivière, membre du Club d'haltérophilie de la cité ;

ATTENDU QUE Tristan Larivière a participé aux Jeux du Québec qui ont eu lieu du 5 au 9 mars dernier à Sherbrooke ;

ATTENDU QUE la demande de subvention s'inscrit dans la Politique de subvention à l'élite / volet sportif;

Il est proposé par Jacques Bouchard  
Appuyé par Lyndsay Simard  
Et résolu

DE VERSER une subvention de 250\$ à Tristan Larivière conformément à la Politique de subvention à l'élite / volet sportif.

**Adopté à l'unanimité**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2024-04-121**    **Octroi d'une enveloppe budgétaire pour la programmation du système de supervision central et l'achat d'équipement pour le logiciel de télégestion « Topkapi » pour les stations de pompage d'égout et d'aqueduc**  
*Projet numéro 2023-400-10*

ATTENDU la résolution numéro 2023-11-399 octroyant une enveloppe budgétaire de 25 000\$ (taxes en sus) pour la fourniture et l'installation du logiciel « Topkapi » ;

ATTENDU la nécessité d'acquérir les équipements informatiques complémentaires et d'octroyer une banque de temps supplémentaire relative à la programmation afin de compléter le mandat ;

Il est proposé par    Marcel Guérin  
Appuyé par            Julie Paradis  
Et résolu

D'OCTROYER une enveloppe budgétaire au montant de 20 000\$ (taxes en sus) pour la programmation du système de supervision centrale et l'acquisition d'équipements pour le logiciel de télégestion « Topkapi » pour les stations de pompage d'égout et d'aqueduc.

**Adopté à l'unanimité**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles à la réserve financière pour l'eau potable (règlement numéro 419-2018) pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2024-04-122**    **112, rue Leroux (lot 6 425 853) / agrandissement d'une résidence isolée et construction d'une galerie**  
***Demande de dérogation mineure***

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure vise à :

- 1) permettre l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée avec des pentes de toits de 3/12 alors que le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements exige une pente minimale de 4/12;
- 2) autoriser la construction d'une galerie empiétant sur la marge arrière de 2,35 mètres alors que le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements limite l'empiètement autorisé dans une marge arrière à 1 mètre pour ce type de construction;

ATTENDU les recommandations unanimes des membres du Comité consultatif d'urbanisme lors de la réunion tenue le 18 mars 2024;

ATTENDU QU'un avis public a été affiché le 21 mars 2024 invitant tout intéressé à se faire entendre au cours de la présente séance;

ATTENDU QUE les personnes présentes ont pu se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande;

Il est proposé par Julie Paradis  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

D'ACCEPTER la demande de dérogation mineure pour l'immeuble sis au 112, rue Leroux (lot 6 425 853) visant à 1) permettre l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée avec des pentes de toits de 3/12 alors que le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements exige une pente minimale de 4/12; 2) autoriser la construction d'une galerie empiétant sur la marge arrière de 2,35 mètres alors que le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements limite l'empiètement autorisé dans une marge arrière à 1 mètre pour ce type de construction.

**Adopté à l'unanimité**

**2024-04-123 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) : demandes acceptées)**

ATTENDU les demandes de Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déposées au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) ;

ATTENDU QUE les membres du CCU ont recommandé unanimement l'acceptation des PIIA lors de leur réunion du 18 mars 2024;

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance des esquisses déposées avant la présente séance du Conseil;

Il est proposé par Julie Paradis  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

D'ACCEPTER les demandes de PIIA déposées pour les propriétés suivantes :

| Adresse                                      | Nature des demandes  | Décision |
|--|--|----------|
| 26, rue de l'Hôtel-de-Ville - lot 2 048 218  | Nouveau garage détaché en cour arrière                               | Acceptée |
| 903, chemin du Fleuve - lot 2 045 921        | Agrandissement en cour avant   | Acceptée |
| 686, chemin Saint-Grégoire – lot 2 048 904   | Nouvelle construction  | Acceptée |
| 2042, chemin du Fleuve - lot 2 047 985       | Ajout d'un balcon en façade avant et modification de la fenestration | Acceptée |
| 1220, chemin Saint-Dominique – lot 2 047 612 | Nouvelle construction  | Acceptée |

**Adopté à l'unanimité**

**2024-04-124 Avis de motion - règlement numéro 440-1-2024 modifiant le règlement numéro 440-2019 constituant un Conseil local du patrimoine afin d'ajouter une allocation pour les membres non élus**

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] Le conseiller, Michel Proulx, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 440-1-2024 modifiant le règlement numéro 440-2019 constituant un Conseil local du patrimoine afin d'ajouter une allocation pour les membres non élus;
- [2] Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.

**2024-04-125 Adoption du règlement numéro 473-1-2024 modifiant le règlement numéro 473-2021 relatif à l'installation et l'utilisation des compteurs d'eau**

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres a adopté, le 14 septembre 2021, le règlement numéro 473-2021 relatif à l'installation et l'utilisation des compteurs d'eau;

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer les annexes 1 à 3 dudit règlement par des plans de normes d'installation;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, lors de la séance du 12 mars 2024 :

- [1] un avis de motion de ce règlement a été donné par la conseillère, Lyndsay Simard;
- [2] le projet de règlement a été déposé.

ATTENDU QUE la conseillère, Lyndsay Simard, a mentionné l'objet du règlement et sa portée au cours de la séance du 12 mars 2024;

Il est proposé par Lyndsay Simard  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

QUE le Conseil adopte le règlement portant le titre de :  
***Règlement numéro 473-1-2024 modifiant le règlement numéro 473-2021 relatif à l'installation et l'utilisation des compteurs d'eau afin de remplacer les annexes 1 à 3***

QUE le texte du règlement numéro 473-1-2024 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

**Adopté à l'unanimité**

**2024-04-126 Adoption du règlement numéro 511-2024 relatif à la division du territoire de la Municipalité des Cèdres en six districts électoraux**

ATTENDU QUE selon les dispositions du chapitre III de *la Loi sur les élections et les référendums (L.R.Q., c. E-2.2) (LERM)*, l'article 4 du 2<sup>e</sup> paragraphe, la Municipalité se doit de diviser son territoire en districts électoraux;

ATTENDU QUE selon les dispositions de l'article 9 de la LERM, le nombre de districts électoraux pour la Municipalité des Cèdres doit être d'au moins six et d'au plus huit;

ATTENDU QUE selon l'article 11 de la LERM, les districts électoraux doivent être délimités de façon à assurer la plus grande homogénéité socio-économique possible de chacun, compte tenu des critères comme les barrières physiques, les tendances économiques, les limites territoriales, la superficie et la distance;

ATTENDU QUE le Conseil municipal juge opportun et nécessaire de procéder à la division du territoire de la Municipalité en six districts électoraux, de manière à rencontrer les exigences de l'article 12 de la LERM, spécifiant que chaque district électoral doit être délimité de façon à ce que le nombre d'électrices et d'électeurs dans ce district ne soit ni supérieur ni inférieur de plus de quinze pourcent ou de vingt-cinq pourcent, selon le cas, au quotient obtenu en divisant le nombre total d'électeurs dans la Municipalité par le nombre de districts, à moins d'approbation de la Commission de la représentation électorale;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, un avis de motion et dispense de lecture a été donné lors de la séance ordinaire du 12 mars 2024 ;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du 12 mars 2024;

ATTENDU QUE le maire, Bernard Daoust, a mentionné l'objet du règlement et sa portée au cours de la séance du 12 mars 2024;

ATTENDU QUE le projet de règlement concernant la division du territoire de la Municipalité en six districts électoraux a été soumis à la procédure de consultation publique conformément à la LERM et aucune opposition au projet de règlement n'a été reçue;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Lyndsay Simard  
Et résolu

QUE le Conseil adopte le règlement portant le titre de  
***Règlement numéro 511-2024 relatif à la division du territoire de la Municipalité des Cèdres en six districts électoraux***

QUE le texte du règlement numéro 511-2024 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

**Adopté à l'unanimité**

**2024-04-127    Dépôt du rapport argumentaire relatif à la division du territoire de la Municipalité des Cèdres en six districts électoraux**

ATTENDU l'adoption du règlement numéro 511-2024 relatif à la division du territoire de la Municipalité des Cèdres en six districts électoraux;

ATTENDU QUE l'écart d'électeurs permis entre les districts électoraux est de 25%;

ATTENDU QUE le district numéro 6 comporte un écart de 25,3%, soit un dépassement de 3 électeurs;

ATTENDU QUE le district numéro 6 respecte le principe d'homogénéité socio-économique conformément à l'article 11 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités;

POUR TOUS CES MOTIFS

Il est proposé par    Michel Proulx  
Appuyé par            Jacques Bouchard  
Et résolu

QUE le Conseil municipal dépose le rapport argumentaire relatif à la division du territoire de la Municipalité des Cèdres en six districts électoraux;

QUE le rapport argumentaire soit acheminé à la Commission de la représentation électorale du Québec en complément du règlement numéro 511-2024 relatif à la division du territoire de la Municipalité des Cèdres en six districts électoraux.

**Adopté à l'unanimité**

**2024-04-128    Fédération canadienne des municipalités : résolution - déficit du financement fédéral de l'infrastructure par rapport à la croissance démographique**

ATTENDU QUE le Canada connaît actuellement une croissance démographique record, avec 1,25 million de personnes nouvellement arrivées au pays dans la dernière année seulement;

ATTENDU QUE, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), nous devons bâtir au moins 3,5 millions de logements supplémentaires d'ici 2030 et que les municipalités doivent améliorer ou fournir les infrastructures pour absorber cette croissance;

ATTENDU QUE, selon les estimations de la FCM, le coût de l'infrastructure municipale requise s'élève en moyenne à 107 000 \$ par logement;

ATTENDU QUE, selon Statistique Canada, le coût associé à la remise en état de l'infrastructure municipale existante atteint environ 170 milliards de dollars;

ATTENDU QUE l'inflation dans le secteur de la construction non résidentielle a atteint 29 % depuis la fin de 2020 et que les municipalités font face à une hausse du coût des projets d'infrastructure qui est non seulement fulgurante, mais disproportionnée par rapport à l'augmentation des revenus;

ATTENDU QUE, ces dernières années, contrairement aux revenus fédéraux et provinciaux, les revenus fiscaux des municipalités n'ont suivi ni l'inflation, ni la croissance économique, ni la croissance démographique;

ATTENDU QUE les municipalités font face à une insuffisance du financement fédéral en matière d'infrastructure à l'heure où le Programme d'infrastructure Investir dans le Canada a pris fin, où le Fonds pour le développement des collectivités du Canada est en renégociation, et où le Fonds permanent pour le transport en commun ne sera lancé qu'en 2026;

ATTENDU QUE le Fonds pour le développement des collectivités du Canada, anciennement le Fonds de la taxe sur l'essence, verse annuellement plus de 2,4 milliards de dollars en capital directement aux municipalités par le biais d'un mécanisme d'attribution fiable, et que les municipalités, petites ou grandes, misent sur ce financement pour respecter leurs engagements envers la population en construisant et en entretenant des infrastructures publiques essentielles (infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, routes, transports en commun, installations communautaires, culturelles et récréatives, etc.);

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Julie Paradis  
Et résolu

QUE le gouvernement fédéral collabore avec les municipalités et les signataires de l'entente afin que le Fonds pour le développement des collectivités du Canada demeure une source de revenus directe, fiable et pérenne pour les priorités locales en matière d'infrastructure;

QUE le gouvernement fédéral s'engage à intégrer au budget 2024 une nouvelle vague de programmes en matière d'infrastructure qui comprend notamment un nouveau programme d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, et à augmenter le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes;

QUE le gouvernement conclue dans les prochaines semaines des ententes avec les gouvernements provinciaux pour le renouvellement des programmes comme celui de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec, communément appelé TECQ, sans aucune nouvelle condition et en assouplissant les règles pour permettre la réalisation des projets identifiés par les municipalités;

QUE le gouvernement fédéral réunisse les provinces, les territoires et les municipalités pour négocier un « cadre de croissance municipale » modernisant le financement des municipalités et favorisant la croissance du pays à long terme;

QUE copie de cette résolution soit transmise au ministre à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports du Canada et lieutenant politique pour le Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, au ministre des Finances du Québec, Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Andrée Laforest, aux députés fédéral et québécois de notre territoire,

au président de la Fédération canadienne des municipalités, Scott Pearce et au président de la FQM, Jacques Demers.

**Adopté à l'unanimité**

**2024-04-129 Politique relative à l'installation d'une zone de ralentissement et autres dispositifs**

ATTENDU QUE l'enjeu de la vitesse en milieu urbain et rural est une préoccupation importante pour la Municipalité;

ATTENDU QUE cette Politique vise à inciter la réduction de la vitesse excessive des automobilistes, améliorer la sécurité des usagers, et répondre aux préoccupations des citoyens concernant l'excès de vitesse sur notre territoire ;

ATTENDU la pertinence d'effectuer une refonte de la Politique afin de mieux définir les conditions relatives à l'analyse des demandes menant à l'aménagement d'une zone de ralentissement ;

Il est proposé par Lyndsay Simard  
Appuyé par Julie Paradis  
Et résolu

D'ADOPTER la Politique relative à l'installation d'une zone de ralentissement et autres dispositifs telle que déposée à la présente séance municipale.

**Adopté à l'unanimité**

**2024-04-130 Politique de subventions aux citoyens pour activités sportives : modification**

ATTENDU la révision de la Politique par le Service des loisirs, culture et de la vie communautaire;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Jacques Bouchard  
Et résolu

D'ADOPTER la Politique de subventions aux citoyens pour activités sportives dûment modifiée et telle que déposée à la présente séance municipale.

**Adopté à l'unanimité**

**2024-04-131 Politique relative au traitement des membres citoyens du Comité consultatif d'urbanisme : modification pour Politique relative au traitement des membres citoyens du Comité consultatif d'urbanisme et des membres non élus du Conseil local du patrimoine**

ATTENDU la modification du règlement numéro 440-2019 constituant un Conseil local du patrimoine afin d'ajouter une allocation pour les membres non élus;

ATTENDU la pertinence d'inclure l'allocation des membres non élus du Conseil local du patrimoine à la Politique relative au traitement des membres citoyens du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Julie Paradis  
Et résolu

D'ADOPTER la Politique relative au traitement des membres citoyens du Comité consultatif d'urbanisme et des membres non élus du Conseil local du patrimoine telle que déposée à la présente séance municipale.

**Adopté à l'unanimité**

**2024-04-132 Dépôt de certificats du greffier-trésorier suivant la tenue d'une procédure de registres**

CONFORMÉMENT à l'article 557 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le greffier-trésorier dépose les certificats relativement à la consultation des personnes habiles à voter sur les règlements suivants :

- Règlement numéro 510-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 45 100\$ relatif au reprofilage des fossés afin de déplacer l'émissaire pluvial de la rue Lalonde
- Règlement numéro 512-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 460 000\$ pour l'achat d'une propriété immobilière

QUE les règlements numéro 510-2024 et 512-2024 sont réputés approuvés par les personnes habiles à voter.

**2024-04-133 Groupe Conseil CHG Inc. : proposition de services professionnels / étude d'option supplémentaire (option 7) pour le projet de réfection d'un tronçon du chemin du Fleuve**

Projet numéro 2022-600-09

ATTENDU la résolution numéro 2023-05-178 octroyant à Groupe Conseil CHG Inc. un mandat de services professionnels en ingénierie pour l'étude, la conception des plans et devis et la surveillance des travaux dans le cadre du projet de la réfection d'un tronçon du chemin du Fleuve ;

ATTENDU la résolution numéro 2024-03-90 mandatant Groupe Conseil CHG inc. pour une étude des options supplémentaires (6 options) dans le cadre du projet de réfection d'un tronçon du chemin du Fleuve ;

ATTENDU QUE la Municipalité a proposé une option supplémentaire (option 7) ;

ATTENDU QUE le mandat est octroyé de gré à gré conformément au règlement sur la gestion contractuelle ;

Il est proposé par Julie Paradis  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

DE MANDATER Groupe Conseil CHG Inc. pour une étude d'option supplémentaire (option 7) dans le cadre du projet de réfection d'un tronçon du chemin du Fleuve au montant de 1 753\$ (taxes en sus) tel qu'il appert à l'offre de service reçu le 11 mars 2024.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus (excédent de fonctionnement non affecté) pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2024-04-134 Chevrolet Buick GMC de Valleyfield : acquisition d'un véhicule Chevrolet Colorado 2024 pour le Service de l'urbanisme et le Service des loisirs, culture et de la vie communautaire**

ATTENDU la désuétude du véhicule Chevrolet Avéo 2011 (VTP-31) utilisé par les employés du Service de l'urbanisme et le Service des loisirs, culture et de la vie communautaire ;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle ;

Il est proposé par Lyndsay Simard  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour l'acquisition d'un véhicule de type Chevrolet Colorado avec couvercle rigide 2024 à Chevrolet Buick GMC de Valleyfield au montant de 40 376\$ (taxes en sus) tel qu'il appert à la soumission reçue le 28 mars 2024.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles par le fonds de roulement sur une période de 10 ans pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2024-04-135 L'Arsenal : fourniture et installation de plaques dorsales et harnais / mise à niveau des appareils respiratoires autonomes**  
*Projet numéro 2024-500-01*

ATTENDU l'importance d'assurer la santé et la sécurité des pompiers ;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la mise à jour des appareils de protection respiratoire individuels afin de se doter d'une technologie plus récente ;

ATTENDU QUE les plaques dorsales et harnais permettent d'améliorer l'ergonomie, réduire les maux de dos et accidents de travail et facilitent la tâche lors du nettoyage des appareils réduisant ainsi le risque de cancer chez les pompiers et pompières ;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle ;

Il est proposé par Lyndsay Simard  
Appuyé par Julie Paradis  
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour la fourniture et l'installation de 14 plaques dorsales et harnais à L'Arsenal au coût total de 28 300\$ (taxes en sus), et ce tel qu'il appert à la soumission numéro A4266.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles par le fonds de roulement sur une période de 10 ans pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2024-04-136 Groupe Sûreté inc. : mandat pour un service de patrouille et d'application de certains règlements municipaux pour la saison estivale 2024**

ATTENDU la pertinence de se doter d'un service de patrouille pour la surveillance et l'application de certains règlements municipaux durant la saison estivale;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par Lyndsay Simard  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

DE MANDATER Groupe Sûreté Inc. pour un service de patrouille, de surveillance et d'application de certains règlements municipaux pour la période du 18 juin au 30 septembre 2024 au coût de 31 040.10\$ (taxes en sus), tel qu'il appert à l'offre de services numéro OF230529-012.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2024-04-137 Fin d'emploi de l'employé numéro 308**

ATTENDU la lettre de fin d'emploi remise à l'employé numéro 308 le 14 mars 2024 par le directeur général et greffier-trésorier;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

QUE le Conseil municipal prend acte de la fin d'emploi de l'employé numéro 308 effective au 14 mars 2024.

**Adopté à l'unanimité**

**2024-04-138 Démission de Julie Provost, adjointe de direction et conseillère en ressources humaines**

ATTENDU la lettre de démission déposée par Julie Provost à titre d'adjointe de direction et conseillère en ressources humaines le 13 mars 2024;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Lyndsay Simard  
Et résolu

QUE le Conseil municipal prend acte de la démission de Julie Provost à titre d'adjointe de direction et conseillère en ressources humaines effective au 28 mars 2024;

QUE l'indemnité monétaire convenue entre les parties soit versée ;

QUE le Conseil municipal remercie Julie Provost pour son apport professionnel au sein de l'équipe municipale.

**Adopté à l'unanimité**

**2024-04-139 Embauche de Sarah Rozon à titre d'inspectrice municipale au Service de l'urbanisme / poste permanent et à temps plein**

ATTENDU l'offre d'emploi dûment publié;

ATTENDU l'entrevue effectuée le 19 mars 2024;

ATTENDU la recommandation d'embauche du directeur général et greffier-trésorier;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Jacques Bouchard  
Et résolu

D'EMBAUCHER Sarah Rozon à titre d'inspectrice municipale, poste permanent à temps plein selon les conditions prévues à la convention collective du personnel bureau 2023-2027;

QUE la date d'embauche est effective au 3 avril 2024 conditionnellement à un examen médical satisfaisant selon les critères prescrits par la Municipalité.

**Adopté à l'unanimité**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

#### **2024-04-140 Commission des transports du Québec : désignation d'un signataire dans le cadre de la demande de permis pour le transport maritime de passagers**

ATTENDU la nécessité de désigner un signataire afin de compléter la demande de permis maritime auprès de la Commission des transports du Québec;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

DE DÉSIGNER Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, à titre de signataire dans le cadre de la demande de permis pour transport maritime de passagers;

QU'un chèque soit émis pour la délivrance du permis selon le tarif - maritime établi par la Commission des transports du Québec.

**Adopté à l'unanimité**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

#### **2024-04-141 Autorisation de signature de l'entente relative à des travaux municipaux *Entente de travaux municipaux – Marc-André Cousineau Inc.***

ATTENDU la demande de Marc-André Cousineau Inc. de procéder à des travaux relatifs à l'allongement du réseau municipal d'égout sanitaire afin de desservir les lots 6 582 835, 6 582 836 et 6 582 837;

ATTENDU QUE les travaux consistent à effectuer une excavation, à allonger le réseau municipal d'égout sanitaire pour effectuer les branchements et au remblai de la conduite;

ATTENDU QUE les travaux incluent la remise en état du fossé, de la chaussée et des autres éléments qui pourraient être endommagés lors des travaux;

ATTENDU la volonté de la Municipalité de régir les travaux conformément au règlement numéro 275-2006 sur les ententes de travaux municipaux;

Il est proposé par Michel Proulx

Appuyé par Julie Paradis  
Et résolu

D'AUTORISER le maire, Bernard Daoust et le directeur général et greffier-trésorier, Jimmy Poulin, à signer pour et au nom de la Municipalité des Cèdres, l'entente relativement aux travaux municipaux, et ce conditionnellement au dépôt de tous les documents mentionnés à l'entente.

**Adopté à l'unanimité**

**2024-04-142 Désignation des ingénieurs pour la préparation des plans et devis et surveillance des travaux**

***Entente de travaux municipaux – Marc-André Cousineau Inc.***

ATTENDU la demande de Marc-André Cousineau Inc. de procéder à des travaux relatifs à l'allongement du réseau municipal d'égout sanitaire afin de desservir les lots 6 582 835, 6 582 836 et 6 582 837;

ATTENDU le règlement numéro 275-2006 sur les ententes de travaux municipaux en vigueur;

ATTENDU QUE l'article 9 dudit règlement stipule que la Municipalité désigne, par résolution, les ingénieurs qui procèdent à la préparation des plans et devis et veillent à la surveillance des travaux;

ATTENDU QUE les frais relatifs à la préparation des plans et devis ainsi qu'à la surveillance des travaux sont à la charge du titulaire tel qu'indiqué audit règlement;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

QUE le Conseil municipal désigne la firme Shellex Groupe Conseil pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux dans le cadre de la demande de Marc-André Cousineau Inc. de procéder à des travaux relatifs à l'allongement du réseau municipal d'égout afin de desservir les lots 6 582 835, 6 582 836 et 6 582 837.

**Adopté à l'unanimité**

**2024-04-143 Gest-eau : acceptation de l'ordre de changement numéro SR-OC-001 / projet de construction de dispositifs de traitement du fer et du manganèse / projet au sable vert**

ATTENDU la résolution numéro 2021-05-200 octroyant à Gest-eau le contrat de services professionnels en ingénierie pour la construction de dispositifs de traitement du fer et du manganèse – projet de filtre au sable vert ;

ATTENDU la nécessité d'effectuer des travaux de structure à la station des Chênes afin d'augmenter la capacité de la dalle du plancher pour accueillir les équipements ;

ATTENDU QUE ces travaux comprennent neuf colonnes en béton, des lamelles de carbone sur le dessus de la dalle, de la détection radar afin de ne pas couper les armatures et une surveillance constante de l'espace clos;

ATTENDU la réception de l'ordre de changement numéro SR-OC-001 relatif à l'ajustement des renforts de la dalle structurale à la station Des Chênes ;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

D'ACCEPTER l'ordre de changement numéro SR-OC-001 relativement à l'ajustement des renforts de la dalle structurale à la station Des Chênes dans le cadre du projet de construction de dispositifs de traitement du fer et du manganèse / projet au sable vert émis par Gest-eau au montant de 147 711.05\$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au règlement d'emprunt numéro 491-2022 (financement à long terme d'activités d'investissement) pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**Deuxième période de questions aux citoyens : 20h15**

**Parole au Conseil**

Les membres du Conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au Conseil.

**2024-04-144 Levée de la séance ordinaire**

ATTENDU QUE les points à l'ordre du jour sont tous épuisés;

Il est proposé par Julie Paradis  
Appuyé par Jacques Bouchard  
Et résolu

QUE la présente séance ordinaire soit levée à 20h39

**Adopté à l'unanimité**

Bernard Daoust  
Maire

Jimmy Poulin  
Greffier-trésorier